



# MUNICIPALITÉ DE *Sainte-Thècle*

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 5 juin 2023, à 20 heures, sous la présidence du maire Michel Rheault.

Sont présents :

Sébastien Moreau, conseiller	Roxanne Bureau-Grenier
Julie Bertrand, conseillère	Frédéric Lapointe, conseiller
Jacques Tessier, conseiller	Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences : Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

## Rés. 2023-06-149 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et résolu unanimement que puisqu'il y a quorum, le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ouvre la séance à 20h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Rés. 2023-06-150 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point « Affaires nouvelles » :

### **1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal des séances de mai 2023
- 1.4 Dépôt de la correspondance
- 1.5 Période de questions de l'assemblée
- 1.6 Syndicat/Signature d'une lettre d'entente pour l'employé 02-0219
- 1.7 Offre de services de Claude Grenier Ressources humaines pour l'établissement d'une charte salariale et d'une politique salariale
- 1.8 A) Nouveau contrat de travail pour les cadres

B) Service de gestion des ressources humaines et relations du travail par la FQM

1.9 Embauche d'une sauveteuse remplaçante

## **2. Trésorerie**

2.1 Approbation des comptes de mai 2023

2.2 Achat d'un système de thermopompe pour le Club de ski de fond Le Geai Bleu

2.3 Contrat d'achat de propane à prix fixe pour la caserne

## **3. Sécurité publique**

Aucun sujet.

## **4. Transports, hygiène du milieu et environnement**

4.1 Demande d'appui de la MRC Mékinac pour la présentation d'un projet d'achat d'un équipement de voirie commun dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale

4.2 Demande de propriétaires du Carré Cloutier/remplacement de l'asphalte

4.3 Demande de propriétaires du chemin Saint-Joseph (section nord)

4.4 Adoption du règlement 399-2023 : concernant la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac-Croche située au débarcadère du Parc Saint-Jean-Optimiste et la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac-du-Jésuite située sur le lot 4 871 740 du Cadastre du Québec

4.5 Offres de services pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable

4.6 Politique sur l'entretien des chemins privés par la municipalité

4.7 Marquage routier

## **5. Santé et bien-être**

5.1 Appui à l'Office municipal d'habitation de Mékinac pour l'embauche d'un directeur général

## **6. Aménagement, urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 6.1 Règlement 398-2023 : Modifiant le règlement de zonage #337-2016 pour préciser les modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique et d'autoriser les résidences de tourisme et principale sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle
  - A) Dépôt du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter
  - B) Adoption finale du règlement
- 6.2 Offre d'achat pour le lot 6 448 064 sur la rue Notre-Dame

## 7. Loisirs et culture, vie communautaire

- 7.1 Politique de location d'embarcations nautiques non-propulsées
- 7.2 Achat d'une tablette et d'un étui protecteur pour le camp de jour
- 7.3 Plan de commandite pour le débarcadère du Lac-du-Jésuite
- 7.4 Publicité dans le bulletin Autour d'Elles de Femmes de Mékinac

## 8. Autres sujets

- 8.1 Questions de l'assistance
- 8.2 Affaires nouvelles
  - A) \_\_\_\_\_
  - B) \_\_\_\_\_
  - C) \_\_\_\_\_
  - D) \_\_\_\_\_
- 8.3 Levée ou ajournement de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-06-151: Adoption du procès-verbal des séances du mois de mai 2023

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2023 tel que proposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Correspondance mai 2023**

**Mini-Scribe juin 2023**

## **Rappel d'obligations :**

Au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2023

- Déclaration en vertu du Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère;

Premier 1<sup>er</sup> juin 2023

- Entrée en vigueur de nouvelles dispositions de la Charte de la langue française;

2 juin 2023

- Prolongation de la validité des autorisations de contracter de l'AMP (Autorité des marchés publics);

15 juin 2023

- Fin de la tolérance administrative pour la transmission du rapport financier et rapport du vérificateur externe;

24 juin 2023

- Fête nationale, jour férié

Au plus tard le 30 juin 2023

- Rapport du maire sur les faits saillants

## **Desjardins Entreprises**

À compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain, Desjardins Entreprises modifiera ses tarifs pour les frais de dépôts et retraits directs. Une grille de frais est disponible.

## **Emploi étudiant**

Un étudiant a posé sa candidature pour un emploi d'été.

## **Édition 2023 de la Fête Nationale du Québec**

Grâce au Mouvement national des Québécoises et Québécois et du Gouvernement du Québec, la municipalité bénéficie d'une aide financière de 1016.66 \$ pour le projet de la Fête nationale du Québec Édition 2023. De plus, la programmation de l'évènement sera mise en ligne sur le site Internet officiel [fetenationale.quebec](http://fetenationale.quebec) dès la mi-juin.

## **Rés. 2023-06-152 : Dépôt de la correspondance de mai 2023**

Il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le dépôt de la correspondance du mois de mai 2023.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Questions de l'assistance

M. Olivier Myre demande pourquoi sa demande n'est pas à l'ordre du jour.

M. Jean-François Couture demande pourquoi la demande de monsieur Myre ne requiert pas de résolution.

### Rés. 2023-06-153 : Signature d'une lettre d'entente pour l'employé 02-0219

CONSIDÉRANT que les tâches d'un poste de cadre et non syndiqué doivent être accomplies temporairement par une autre personne;

CONSIDÉRANT qu'aucun cadre ou employé non syndiqué n'est disponible pour effectuer les tâches qui sont normalement dévolues à ce poste;

CONSIDÉRANT que l'employé 02-0219, possède les connaissances et les aptitudes nécessaires à l'accomplissement temporaire d'une portion des tâches de ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Sébastien Moreau et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de signer la lettre d'entente pour l'employé 02-0219.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rés. 2023-06-154 : Offre de services de Claude Grenier Ressources humaines pour l'établissement d'une charte salariale et d'une politique salariale

CONSIDÉRANT l'offre de services de Claude Grenier Ressources humaines pour l'établissement d'une charte salariale et d'une politique salariale;

CONSIDÉRANT le désir du conseil municipal de reporter à 2024 la réalisation de ces documents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle refuse l'offre de services de Claude Grenier Ressources humaines pour l'établissement d'une charte salariale et d'une politique salariale puisque le dossier est remis à une année ultérieure.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rés. 2023-06-155 : Nouveau contrat de travail pour les cadres

CONSIDÉRANT que les cadres sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT que les démarches en cours ne permettent pas de finaliser les nouveaux contrats de travail des cadres;

CONSIDÉRANT que les cadres n'ont pas eu d'augmentation salariale depuis la fin de leur contrat;

CONSIDÉRANT que les employés syndiqués ont renouvelé leur convention collective pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026;

CONSIDÉRANT la recommandation de la FQM d'ajuster temporairement le salaire des cadres selon le même barème que celui des employés syndiqués le temps qu'une négociation juste et équitable soit réalisée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ajuste temporairement le salaire des cadres rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2022 selon les mêmes modalités que celles des employés syndiqués le temps que les conditions de leurs nouveaux contrats de travail soient établies.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-06-156 : Gestion des ressources humaines et relations du travail – Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités et Services juridiques FQM

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM ») ;

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique ;

CONSIDÉRANT que les tarifs horaires des professionnelles de ces services fixés pour l'année 2023 sont de 135 \$ à 215 \$ ;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de Sainte-Thècle de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-06-157 : Embauche d'une sauveteuse de plage remplaçante pour l'été 2023

CONSIDÉRANT que madame Justine Veillette offre ses services comme sauveteuse remplaçante pour l'été 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Embauche Justine Veillette comme sauveteuse remplaçante pour l'été 2023 de la plage du parc Saint-Jean-Optimiste au taux horaire de 23.00 \$ pour la période du 24 juin au 13 août 2023, lorsque la sauveteuse principale ne sera pas disponible.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Liste des comptes payés mai 2023

**0000 Caisse Populaire (Salaires des élus pour mai 2023)**

Rheault Michel	1 518.85	
Bertrand Julie	778.89	
Bureau Grenier Roxanne	678.89	
Cloutier Berthin	778.89	
Lapointe Frédéric	678.89	
Moreau Sébastien	578.89	
Tessier Jacques	778.89	<b>5 792.19</b>

**0000 Caisse Populaire (Salaires 30 avril au 6 mai 2023)**

Dontigny Christine	509.52	
Fiset Valérie	975.87	
Boutet Normand	733.18	
Paillé Louis	180.06	
Piché Jean-Yves	840.53	
Prince Mélanie	654.77	
Ricard Jacques	533.98	
Moreau Nolan	133.25	
Vallée Yves	719.10	
Magnan Sylvain	719.09	
Bacon Maélie	257.89	
Genois Michel	759.34	
Fleury-Germain Xavier	634.99	
Béland Joannie	151.72	
Vallée Lauriane	120.36	<b>7 923.65</b>

**0000 Caisse Populaire (Salaires 7 au 13 mai 2023)**

Dontigny Christine	592.13	
Fiset Valérie	875.45	
Genois Michel	759.35	
Paillé Louis	132.13	
Magnan Sylvain	730.00	
Piché Jean-Yves	840.53	
Prince Mélanie	654.79	
Ricard Jacques	566.51	

Béland Joannie	188.49	
Laurianne Vallée	146.14	
Nolan Moreau	249.29	
Bacon Maélie	146.14	
Fleury-Germain Xavier	618.16	
Boutet Normand	762.57	
Vallée Yves	719.09	<b>7 980.77</b>
<b>0000 Caisse Populaire (Salaires 14 au 20 mai 2023)</b>		
Dontigny Christine	600.39	
Fiset Valérie	1 049.08	
Paillé Louis	132.13	
Genois Michel	759.34	
Magnan Sylvain	693.32	
Piché Jean-Yves	840.53	
Prince Mélanie	654.77	
Ricard Jacques	589.00	
Vallée Yves	791.52	
Fleury-Germain Xavier	635.00	
Beland Joannie	229.87	
Vallée Laurianne	180.52	
Bacon Maélie	253.59	
Boutet Normand	773.42	
Moreau Nolan	133.25	<b>8 315.73</b>
<b>0000 Caisse Populaire (Salaires 21 au 27 mai 2023)</b>		
Dontigny Christine	592.13	
Fiset Valérie	935.19	
Béland Joanie	275.84	
Magnan Sylvain	719.10	
Vallée Laurianne	133.25	
Piché Jean-Yves	840.53	
Prince Mélanie	691.04	
Ricard Jacques	597.62	
Moreau Nolan	253.59	
Boutet Normand	751.58	
Bacon Maélie	150.43	
Genois Michel	759.33	
Fleury-Germain Xavier	634.99	
Paillé Louis	317.43	
Vallée Yves	719.09	<b>8 371.14</b>
<b>SOUS-TOTAL DES SALAIRES</b>		<b>38 383.48</b>
<b>0000 Caisse Populaire (Frais de représentation ou achats par employés)</b>		
0 Fiset Valérie (remboursement cellulaire)		57.49
0 Rheault Michel (remboursement cellulaire)		57.49



0 Rheault Michel (frais de représentation)	446.76
0 Vallée Yves (utilisation camion)	37.44
0 Fiset Valérie (Rencontre DG - MRC - clés porte extérieures)	55.28
<b>SOUS-TOTAL DES FRAIS DE REPRÉSENTATION</b>	<b>654.46</b>
<b>GRAND TOTAL DES SALAIRES ET FRAIS DE REPRÉSENTATION</b>	<b>39 037.94</b>
0 ADN Communication: Licence mensuelle	58.74
0 Armeco (casiers postaux organismes)	2 356.99
0 Ascenseurs Thyssenkrup : Entretien ascenseur	475.47
0 Assurances Desjardins: assurances collectives	3 555.15
0 Bélanger Sauvé Avocats (honoraires jusqu'en mars )	830.12
0 Bell mobilité	165.50
0 Canadien National: Passage à niveau	2 758.50
0 Docuflex (Agraphes photocopieur)	57.05
0 Entreprises Roger Bacon : essence	2 175.82
0 Entreprises St-Ubald (dénivellement village - final)	212 966.28
0 Environex: Analyse eau potable	541.53
0 Environex: Analyse eau usée	631.21
0 First data : location Interac	30.00
0 First data : assurance Interac	5.75
0 First data : frais transaction à venir	17.66
0 FQM ASSURANCES	1 564.15
0 FQM Services juridiques	6 561.06
0 Groupe CLR (Relève niveau d'eau /an)	248.35
0 Hamel Propane : propane pour caserne	217.92
0 Hydro-Québec: Chauffage Hôtel de Ville	63.47
0 Hydro-Québec: Électricité Hôtel de Ville (app.A)	1 575.54
0 Hydro-Québec: Électricité - Éclairage public	1 198.85
0 Hydro-Québec: Électricité terrain de balles (340 St-Gabriel)	211.78
0 Intégrair (entretien préventif système ventilation)	454.59
0 JY Martel : transport contenants écocentre	3 983.88
0 Kenworth Maska (inspection préventif F350 et remorque)	252.82
0 Machineries AB : maille d'attache	2.72
0 Medial Transcontinental: Envoie des bulletins	115.34
0 Meridian : location tracteur	1 511.91
0 Messer (Oxygen pour souder + location)	1 141.87
0 Microgest informatique (soutien technique)	596.43
0 Pages Jaunes	10.64
0 Pierre Naud: matériaux divers	1 785.00

0 Plomberie Solutions 04 (installation compteurs d'eau)	500.16
0 Postalia : achat de timbres	1 724.63
0 Promotion Ste-Thècle : ACD-2023-1	20 472.79
0 Régie des Incendies du Centre-Mékinac : 2e versement quote-part	67 087.11
0 Relais Expert enquête et médiation	25 397.28
0 Revenu Canada : Retenues à la source courantes	6 438.18
0 Revenu Québec :Retenues et cotisations employeur	17 343.59
0 Solutions Municipales Inc.	6 508.73
0 Technicost : frais transaction express	9.78
0 Télus : Téléphone bibliothèque	63.58
0 Télus : téléphone caserne incendie	132.49
0 Télus: Internet poste suppression	87.96
0 Télus : Téléphone Parc St-Jean-Optimiste	115.18
0 Télus : Téléphone Pavillon St-Gabriel	162.22
0 Telus: Téléphone et internet bureau municipal	324.82
0 VISA: (Matériel aquatique parc, congrès, formation, caméra, etc)	8 996.61
2884 Pisciculture Les truites de la Mauricie (Truite pour plaisir d'hiver)	500.00
2885 Anne-Marie Bolduc (cash pour souper spectacle)	500.00
2886 erreur d'impression	0.00
2887 erreur d'impression	0.00
2888 Syndication régional des employés - cotisation avril	676.35
2889 Min des finances et de l'économie du Qc (Frais RSVL - Lac Croche)	239.96
2890 Colette Buissières : pièce de théâtre	100.00
2891 Anne-Marie Bolduc (pièce de théâtre)	168.20
2892 Claudette Piché : remboursement de taxes	136.04
<b>SOUS-TOTAL DES PRÉA ET CHÈQUES</b>	<b>405 807.75</b>
Caisse Populaire de Sainte-Thècle	
- REER	6 977.46
-Prêt #2: rue Bédard	1 844.73
- Prêt # 1: rue St-Jacques	4 912.04
- Prêt #5 rue Notre-Dame	3 246.69
- Prêt 3: rue Bédard	2 715.33
- Remboursement de prêt	40 580.85
- m/C int	669.57
<b>SOUS-TOTAL DES FRAIS BANCAIRES</b>	<b>60 946.67</b>
<b>SOUS-TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>505 792.36</b>
<b>AUTRES DÉPENSES</b>	
2893 Boutique Fleur de Mai : bouquets pour théâtre	151.48
2894 Choisy Serge Carpentier : produits d'entretien HV	1 473.22

2895	Comptoir d'escompte : tablettes lignées + fil cellulaire	29.83
2896	Daniel Durocher : réparation lumières de rues + coop santé	503.59
2897	Englobe : tests de sols garage municipal	16 751.86
2898	Entreprises Crête : concassé	234.37
2899	Équipements Stinson : peinture stationnement	2 707.97
2900	G.A. Auto : nettoyeurs et guénilles pour voirie	128.93
2901	Garage Ismen Lefebvre : pneus pour camion + réparation F150	2 428.47
2902	Garage Roger Plamondon : réparation camion F350	721.18
2903	Groleau G. déneigement pont Petit St-Georges	3 138.81
2904	MGEF : nivelage, abat-poussière	13 715.12
2905	J.M. Sports : coupe-herbe	573.84
2906	Lettrage Plamondon : affiches Jésuite et parc St-Jean	240.29
2907	Librairie Poirier : livres pour bibliothèque	110.04
2908	Location St-Tite : oring pour machine à pression	25.77
2909	M.R.C. 2e versement quote-part, enfouissement, fosses septiques	135 585.24
2910	Maheu et Maheu : gestion parasitaire	1 870.64
2911	Marché Tradition : pièce de théâtre	238.57
2912	Municipalité Lac-aux-Sables : collecte des déchets	39 401.00
2913	Pomplo : chlore et soude caustique pour eau	1 339.25
2914	Quais Prestige : poteaux pour volleyball et réparation quais	2 362.46
2915	Spécialités Fernand Daigle : seal pour fontaine	207.76
2916	Uline : braquettes d'installation pour gradins de soccer	424.54
2917	Ville de Saint-Tite : frais de glace aréna	1 190.00
<b>SOUS-TOTAL AUTRES DÉPENSES</b>		<b>225 554.23</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>731 346.59</b>

Rés. 2023-06-158 : Approbation des comptes de mai 2023

Il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de mai au montant de 731 346,59\$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-06-159 : Achat d'un système de thermopompe pour le Club de ski de fond Le Geai Bleu

CONSIDÉRANT que le Club de ski de fond Le Geai Bleu utilise un système de chauffage avec fournaise et réservoir d'huile;

CONSIDÉRANT que la durée de vie utile du réservoir d'huile est expirée et que les assurances de la municipalité demandent à ce que le réservoir soit remplacé;

CONSIDÉRANT les offres reçues pour l'installation et le branchement électrique d'un système de thermopompe suivantes :

- Jean-Pierre Arpin Réfrigération 8 500,00\$ plus taxes
- Daniel Durocher électricien 720,00\$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Frédéric Lapointe et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète 2 thermopompes murales pour le Club de ski de fond Le Geai Bleu de Jean-Pierre Arpin Réfrigération au coût de 8 500\$ plus taxes et embauche Daniel Durocher Entrepreneur électricien pour le branchement électrique de ces thermopompes au coût de 720\$ plus taxes.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

##### Rés. 2023-06-160 : Contrat d'achat de propane à prix fixe pour la caserne

CONSIDÉRANT que la caserne est chauffée au propane et que le contrat d'achat à prix fixe est venu à échéance en avril 2023;

CONSIDÉRANT l'offre de Hamel Propane pour un contrat d'achat de propane à prix fixe au coût de 0,6240\$ le litre pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 mars 2024;

CONSIDÉRANT l'offre de Hamel Propane pour un contrat d'achat de propane à prix fixe au coût de 0,6420\$ le litre pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 31 mars 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Bertin Cloutier et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la directrice générale à signer le contrat d'achat à prix fixe de propane au coût de 0,6190\$ le litre plus taxes pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 mars 2024 et au coût de 0,6440\$ le litre plus taxes pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 31 mars 2025.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

##### Rés. 2023-06-161 : Demande d'appui de la MRC Mékinac pour la présentation d'un projet d'achat d'un équipement de voirie commun au Fonds Régions et Ruralité volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds Régions et Ruralité;

ATTENDU que les municipalités de Grandes-Piles, Hérouxville, Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban, Saint-Adelphe, Saint-Roch-de-Mékinac, Saint-Séverin, Sainte-Thècle, Saint-Tite et Trois-Rives désirent présenter le projet d'Entente intermunicipale sur la gestion et l'utilisation des appareils régionaux et l'achat d'un équipement de voirie commun de la MRC de Mékinac dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand appuyé par Frédéric Lapointe et résolu unanimement que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle s'engage à participer au projet d'Entente intermunicipale sur la gestion et l'utilisation des appareils régionaux et l'achat d'un équipement de voirie commun de la MRC de Mékinac et à assumer une partie des coûts par le biais de la MRC de Mékinac;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds Régions et Ruralité;
- Le conseil nomme la MRC de Mékinac organisme responsable du projet.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-06-162 : Demande de propriétaires du Carré Cloutier/remplacement de l'asphalte

CONSIDÉRANT la demande de propriétaires du Carré Cloutier pour le remplacement de l'asphalte de leur rue;

CONSIDÉRANT que les travaux de voirie sont déjà budgétés pour l'année 2023 et que les demandes d'aide financière ont déjà été transmises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle refuse de remplacer pendant l'année 2023 l'asphalte du Carré Cloutier puisque ces travaux n'ont pas été prévus au budget de l'année courante et réévaluera cette demande lors de l'élaboration du budget 2024.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-06-162-01 : Demande de propriétaires du chemin Saint-Joseph (section nord)

CONSIDÉRANT la demande de propriétaires du chemin Saint-Joseph (section nord) d'améliorer leur chemin par l'ajout de gravier;

CONSIDÉRANT que la municipalité a du gravier en surplus provenant des travaux de la rue Bédard en 2022 et que ces travaux d'amélioration du chemin Saint-Joseph section nord impliqueraient uniquement le coût du transport des matériaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier appuyé par Sébastien et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'améliorer la portion nord du chemin Saint-Joseph par l'ajout de gravier.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-06-163 : Règlement 399-2023 : concernant la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac-Croche située au débarcadère du Parc Saint-Jean-Optimiste et la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac-du-Jésuite située sur le lot 4 871 740 du Cadastre du Québec

CONSIDÉRANT que l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement 399-2023 ont été effectués lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité adopte le règlement 399-2023 concernant la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac-Croche située au débarcadère du Parc Saint-Jean-Optimiste et la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac-du-Jésuite située sur le lot 4 871 740 du Cadastre du Québec.

#### ADOPTÉ UNANIMEMENT

#### Rés. 2023-06-164 : Offres de service pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable

CONSIDÉRANT les offres de service pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable reçues de :

- Akifer 19 360,00\$ plus taxes
- TechnoRem 16 213,00\$ plus taxes

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle serait admissible à une aide financière représentant 85% des coûts d'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable, jusqu'à un maximum de 29 750\$ en vertu du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité accepte l'offre de service de TechnoRem au coût de 16 213\$ plus taxes pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable.

#### ADOPTÉ UNANIMEMENT

#### Rés. 2023-06-165 : Politique sur l'entretien des chemins privés par la municipalité

CONSIDÉRANT les demandes reçues pour que la municipalité entretienne certains chemins privés par la municipalité;

CONSIDÉRANT que ces demandes sont en lien avec le déneigement uniquement ainsi que les difficultés de perception des frais par les propriétaires des chemins;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 70 de la Loi sur les compétences municipales, toute municipalité locale peut entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sur requête d'une majorité des propriétaires ou occupants riverains;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire se doter d'une politique sur l'entretien des chemins privés afin de favoriser l'équité pour toute requête en entretien hivernal, ainsi qu'une prise de

décision éclairée et rapide, et d'éviter toute ambiguïté quant au partage des coûts reliés à l'entretien;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité adopte la politique sur l'entretien des chemins privés par la municipalité.

#### ADOPTÉ UNANIMEMENT

Rés. 2023-06-166: Marquage routier

CONSIDÉRANT le plan de marquage routier soumis par le directeur des travaux publics;

CONSIDÉRANT la soumission reçue d'Entreprises Gonet B.G. inc au montant de 17 768\$ plus taxes pour ces travaux de marquage routier;

Il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la soumission pour le marquage routier, soit celle de Entreprises Gonet B.G. inc. au coût de 17 768 \$ plus taxes.

#### ADOPTÉ UNANIMEMENT

Rés. 2023-06-167 : Appui à l'Office municipal d'habitation de Mékinac pour l'embauche d'un directeur général

CONSIDÉRANT que le poste de directeur de l'OMH de Mékinac est présentement vacant suite au départ de la directrice de l'OMH de Mékinac;

CONSIDÉRANT le refus de la Société d'habitation du Québec de nous permettre de demander l'embauche d'un directeur (trice) à l'OMH de Mékinac ;

CONSIDÉRANT que le C.A. de l'OMH de Mékinac désire conserver un service de proximité complet dans Mékinac, et ce pour le bénéfice des locataires.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Bertin Cloutier et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Thècle appuie l'OMH de Mékinac dans ses démarches auprès de M. Martin Vézina, directeur par intérim à la Direction de l'habitation sociale Est et Nord du Québec (SHQ) pour l'embauche d'un directeur (trice) à temps complet pour l'OMH de Mékinac.

QUE copie de cette résolution soit envoyée à Mme France-Élaine Duranceau, députée de la circonscription de Bertrand, Ministre responsable de l'Habitation.

QUE copie de cette résolution soit envoyée à Mme Sonia Lebel, Députée de la circonscription de Champlain, Ministre responsable de l'Administration gouvernementale, Présidente du Conseil du trésor.

QUE copie de cette résolution soit envoyée à M Jean Boulet, Député de la circonscription de Trois-Rivières, Ministre du Travail, Ministre responsable de la région de la Mauricie et de la région du Nord-du-Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-06-168 : Dépôt du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

IL EST PROPOSÉ par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte le dépôt du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement 398-2023 préparé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-06-169 : Règlement 398-2023 modifiant le règlement de zonage 337-2016 pour préciser les modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique et d'autoriser les résidences de tourisme et principale sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle

IL EST PROPOSÉ par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte la version finale du règlement 398-2023 modifiant le règlement de zonage 337-2016 pour préciser les modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique et d'autoriser les résidences de tourisme et principale sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-06-170 : Offre d'achat pour le lot 6 448 064 sur la rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT l'offre d'achat pour le lot 6 448 064 sur la rue Notre-Dame déposée par M. Sylvain Ricard et Mme Isabelle Cloutier;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'est pas prête à vendre ce terrain puisque des projets municipaux sont en élaboration sur les lots adjacents et que les projets ne sont pas définitifs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle refuse l'offre d'achat pour le lot 6 448 064 sur la rue Notre-Dame.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-06-171 : Politique de location d'embarcations nautiques non-propulsées

CONSIDÉRANT que la municipalité loue plusieurs types d'embarcations nautiques non-propulsées au parc Saint-Jean-Optimiste et désire se doter de balises concernant la location;



CONSIDÉRANT la Politique de location d'embarcations nautiques non-propulsées préparée et présentée par la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte la politique de location d'embarcations nautiques non-propulsées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-06-172 : Achat d'une tablette et d'un étui protecteur pour le camp de jour

CONSIDÉRANT que le camp de jour fonctionnera avec un système électronique de gestion des présences;

CONSIDÉRANT que ce système nécessite l'achat d'une tablette et d'un étui protecteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat d'une tablette Samsung Galaxy Tab A7 lite 8,7 pouces et un étui protecteur au coût de 237,94\$ plus taxes pour le camp de jour.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-06-173 : Plan de commandite pour le débarcadère du Lac-du-Jésuite

CONSIDÉRANT que la municipalité désire aider l'Association des propriétaires de chalets du Lac du Jésusite pour l'ensemencement de truites dans le lac afin de préserver la pérennité de l'espèce et favoriser la pêche sportive sur ce lac;

CONSIDÉRANT le Plan de commandite soumis au conseil municipal;

CONSIDÉRANT que par ce Plan de commandite, la municipalité peut vendre des espaces publicitaires au coût de 150\$ au débarcadère afin d'amasser des fonds pour le projet et que tous les profits liés à ce plan de commandite seraient versés à l'Association des propriétaires de chalets du Lac du Jésusite pour l'ensemencement de truites dans le lac en surplus de leur propre investissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le Plan de commandite pour le débarcadère du Lac-du-Jésuite et remettra tous les profits de ce plan de commandite à l'Association des propriétaires de chalets du Lac du Jésusite pour l'ensemencement de truites dans le lac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2022-06-174: Femmes de Mékinac/Publicité bulletin Autour d'Elles

CONSIDÉRANT que l'offre de Femmes de Mékinac de prendre une publicité dans leur bulletin au coût de 40\$ pour une parution (novembre) ou 75\$ pour deux parutions (juin et novembre);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle prenne deux publicités pour le bulletin Autour d'Elles au coût de 75\$.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Questions de l'assistance

M. Marcel Veillette demande en quoi constitue la politique d'entretien des chemins privés par la municipalité.

Mme Jocelyne Gervais pose une question sur l'article 17 du règlement 399-2023.

Mme Jocelyne Gervais demande à quoi servira l'offre de services pour la préparation d'un plan de protection des sources d'eau potable et demande le coût net de ce plan.

M. Olivier Myre indique que les bassins versants sont de responsabilités fédérales et demande pourquoi la municipalité doit prendre à sa charge le plan de protection des sources d'eau potable.

Mme Jocelyne Gervais demande si les moteurs électriques sont touchés par le règlement 399-2023.

M. Olivier Myre indique que la pancarte au parc Saint-Jean-Optimiste parle uniquement des moteurs à essence.

M. Jean-François Couture demande le type de pédalos qui sera acheté pour la location au parc.

M. Jean-François Couture demande si la municipalité a été interpellée concernant les GES et les annonces gouvernementales.

M. Jean-François Couture demande si la municipalité a tenté d'aider la Dre Dominique Caron à se reloger.

Mme Jocelyne Gervais demande pourquoi la Dre Dominique Caron ne peut pas aller à la Coop Santé.

M. Jean-François Couture demande si les usagers de la Coop Santé ont l'obligation de payer leur quote-part.

#### Affaires nouvelles :

Aucun sujet.

Rés. 2023-06-175 : Levée de la séance

À 20 heures 53 minutes, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Directrice générale/Greffière-trésorière